

62

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 1. — Janvier 1899.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Verneois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, *secrétaire-général*.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Morel, Vantroys et Guillemot. — *Secrétaire-Général* : M. Mouret-Appert. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Pascon.
CREIL. — *Président* : M. — *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Grouas. *Délégué* : M. Grouas.
CRÉPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : M. Petit *Trésorier* : M. Legros. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Délégué* : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. — *Vice-Présidents* : MM. — *et Chapon.* *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. — *et Bex.*
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. — *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnote et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. Celer. *Vice-Présid.* : MM. Deslandes et Bouffet. *Secrétaire* : M. Conin. *V.-Secr.* : M. Riby. *Trésorier* : M. — *Délégué* : M. Lefebvre.

Il y aura en 1899 deux Concours, les 25 Juin et 12 Novembre, ainsi que des Visites de Jardins. Des médailles d'or, de vermeil et d'argent seront décernées aux Lauréats.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 8 JANVIER 1899.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

Est admis membre de la Société :

M. FRICOTÉ, cafetier à Crépy-en-Valois.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1^o Lettre de M. Mouret-Appert s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

2^o Les observations météorologiques faites dans la commune de Borest, pendant les mois de novembre et décembre, par notre dévoué collaborateur M. Lavallée, instituteur.

3^o Programme du concours de la Société d'horticulture de Valognes, le 18 juin prochain. — Catalogues des meilleures variétés de pommes de terre, mises en vente par M. Hyacinthe Rigault, cultivateur à Groslay (Seine-et-Oise).

M. le Président porte à la connaissance de l'assemblée la nomination de notre dévoué collègue M. Testard dans l'ordre du Mérite agricole et lui adresse ses félicitations, aux acclamations unanimes des assistants. Il annonce ensuite que M. Ch. Joly, membre correspondant de la Société, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, et il est décidé que mention en sera faite au procès-verbal de la séance.

XVIII^e VOLUME. — N^o 1. — JANVIER 1899.

Il donne la parole à M. Morel, président de la Commission des finances, pour faire la lecture de son rapport, que l'on trouvera dans le cours du Bulletin.

Il propose enfin l'adoption du budget de 1899 et l'approbation des comptes de 1898, tels qu'ils sont présentés par la Commission des finances.

Ces comptes sont adoptés par l'assemblée qui, à l'unanimité, vote des remerciements à M. le vice-président Morel et à M. le trésorier Choquet pour la bonne direction du budget.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour :

Sur la proposition de M. le Président, le Conseil a décidé qu'il serait mis à la disposition du jury, pour l'année 1899, deux médailles d'or de 50 francs, dont une pour les visites de jardins et l'autre pour le concours semestriel de novembre; ces médailles provenant du don de M. le Président à la dernière Exposition et n'ayant pas eu d'emploi.

Deux médailles vermeil et argent seront également mises à la disposition du jury pour les concours semestriels; ces médailles provenant des dons de MM. Morel et Vantroys, vice-présidents.

Sur la proposition de M. Testard, le Conseil a décidé que le premier concours aurait lieu le dimanche 25 juin et le deuxième le 12 novembre prochains.

Sont nommés pour l'année 1899, pour faire partie du jury pour les visites de jardins, MM. Testard, Pecquet, Vaudier, Bordier, Camus et Vibert. — Le Conseil a chargé M. le Professeur de demander aux Sections, dans la circonscription desquelles il y aurait des visites de jardins, de vouloir bien désigner deux délégués ou membres de leur Bureau pour accompagner la Commission.

Toutes ces décisions sont ratifiées par l'assemblée.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Lozet, pour sa leçon sur l'Organographie végétale, laquelle, faite à l'aide d'un appareil démontable représentant les divers organes de la fleur, est saluée par les applaudissements de l'assemblée.

Avant de clore la séance, M. le Président donne lecture de deux notes extraites des procès-verbaux de l'Académie des sciences, desquelles il résulte que les anesthésiques, éther, chloroforme, etc., etc., suspendent les fonctions vitales des cellules, notamment dans l'acte de la germination des graines, et aussi, par conséquence, le développement de la chlorophylle, ce qui permettrait d'obtenir, même en pleine lumière, des plantes panachées ou complètement blanches. — Il appelle également l'attention de ses collègues sur les Poires de Doyenné d'hiver exposées par M. Chéret, sur lesquelles on peut voir les traces d'une sorte de brûlure, absolument superficielle, provoquée par la pulvérisation du *soufre sulfaté de Selhasing*, laquelle, du reste, a sensiblement diminué le nombre des fruits tavelés.

La séance est levée à quatre heures et quart, après le tirage de la tombola.

Apports en séance :

M. RAMUS (Victor) expose quelques belles potées de Cyclamens et Primevères de Chine, d'une culture irréprochable. — *Mention très honorable avec félicitations du Jury.*

M. BENJAMIN (Constant) : *Mention honorable* pour Primevères de Chine très belles.

Mention honorable à M. CHÉRET, pour 16 beaux Fruits Doyenné d'hiver, laissés pour la tombola.

Remerciements à M. le vice-président GUILLEMINOT, pour la Pêche Doigny, fruit de plein vent, dont il a offert un sujet pour le Jardin d'expériences.

RAPPORT

de la Commission des Finances.

La Commission des finances, nommée dans la séance de novembre, s'est réunie, le 19 décembre, sous la présidence de M. Morel.

Etaient présents : MM. Thirion, président de la Société; Mouret, secrétaire-général, et tous les Membres de la Commission.

Cette année, les quittances de cotisations faites sur la nouvelle liste de sociétaires, ont été présentées par la poste pour les cantons, et par une personne de Senlis pour la ville, le tout en exécution d'un vote de l'assemblée générale à l'occasion du budget 1898.

Aussi le nombre des rebuts a été un peu moins considérable que les années précédentes; les causes de non paiement proviennent de décès, de changements de domicile, de démissions que certains sociétaires prétendent données depuis longtemps déjà, ou viennent de garçons jardiniers qui profitent de la mesure nouvellement prise en leur faveur.

Votre Commission a apprécié ces motifs de rebut, fait représenter quelques quittances auxquelles elle ne doute pas qu'il soit fait un accueil favorable et opéré, bien qu'à regret, une trentaine de radiations, estimant qu'il valait mieux ne pas perpétuer inutilement l'envoi du Bulletin et les frais de présentation des quittances.

Elle a aussi renouvelé le vœu que tout sociétaire ou chef de service, disposant de fonds inscrits au budget, fournisse non seulement pour chaque article de dépense une note ou pièce justificative de la nature des dépenses; mais, qu'en demandant s'il y a lieu au Conseil d'administration un crédit supplémentaire ou une allocation spéciale, il justifie de l'état des dépenses qu'il a déjà faites sur son crédit.

Grâce à la pleine réussite de l'Exposition dernière, — dont les résultats sont consignés au Bulletin de septembre, — aux concours de généreux donateurs, de deux nouveaux membres perpétuels, et aux subventions qui nous sont allouées tous les ans, nous vous proposons d'affecter une somme de mille francs à la reconstitution des cotisations des membres perpétuels, et d'en faire emploi en deux nouvelles obligations foncières, 2 fr. 80 %.

Au nom de la Société, la Commission adresse à M. Choquet, son trésorier, tous ses remerciements pour son dévouement à la Société, et le temps qu'il lui consacre toujours avec le même désintéressement, spécialement pour la préparation des recouvrements des cotisations.

De l'examen des comptes de l'exercice 1898, des pièces à l'appui et des notes restant encore à payer, il résulte :

Qu'il existe en caisse le somme de.....	3.922 56
Et qu'il reste à recouvrer.....	422 40
Ensemble.....	4.344 66
Que toutes les sommes restant à payer sur 1898 ou années antérieures, sous réserve de vérifications pour certaines d'entr'elles, s'élèvent à	2.733 76
D'où un reliquat à porter au budget de 1899, de	4.610 90

BUDGET DE 1899.

Le budget de 1899 que nous vous soumettons, et dont nous vous demandons l'approbation, s'élève en recettes et en dépenses à 6.169 fr. 35.

Recettes.

Solde actif ci-dessus.....	4.610 90
Médailles en réserve.....	(Mém ^{re}).
Cotisations 1899.....	3.200 »»
Subventions du Ministère.....	500 »»
« du Département.....	500 »»
A reporter.....	5.810 90

Report.....	5.810 90
Subvention de la Ville de Senlis.....	200 »»
Legs du Docteur Pigeaux.....	20 »»
Vente de fraises du jardin.....	(Mém ^{re}).
Intérêts des onze obligations du Crédit foncier..	438 45
	<hr/>
	6.469 35

Dépenses.

Entretien de la salle des séances.....	20 »»
Chauffage.....	20 »»
Gages du concierge.....	25 »»
Contributions.....	43 45
Droits de main-morte.....	4 25
Entretien de la maison du professeur.....	400 »»
» du jardin.....	200 »»
» de la tente.....	50 »»
Assurances de la maison.....	2 25
» de la tente.....	25 30
Concession d'eau au jardin.....	50 10
Appointements et frais de déplacement du professeur.....	4.800 »»
Frais de bureau.....	40 »»
» de recouvrements.....	400 »»
» d'impressions des bulletins, affiches pour les concours trimestriels et autres.....	4.000 »»
Colisation, Société pomologique.....	40 50
Abonnement à <i>l'Apiculture</i>	6 »»
Achat de livres et outils pour les tombolas.....	400 »»
Achat des médailles et jetons.....	400 »»
Réserve pour l'Exposition 1900.....	400 »»
Prix aux élèves des Concours d'horticulture dans les diverses sections.....	80 »»
Frais de salle pour la distribution des prix.....	20 »»
	<hr/>
A reporter.....	4.766 85

Report.....	4.766 85
Visites de jardins.....	200 »»
Frais d'installation des Concours trimestriels...	425 »»
Reconstitution des cotisations de membres perpétuels.....	4.000 »»
Dépenses imprévues.....	77 50
	<hr/>
Total égal.....	6.469 35

MOREL.

DEGUSTATIONS

5 décembre.

POIRE ALEXANDRE CHOMER. — Fruit gros, forme de Bon Chrétien, peau jaune soufre, très peu marbré de roux clair, pédoncule gros et court. — Chair blanc-jaunâtre, demi fine, suffisamment juteuse, bien sucrée et légèrement relevée. — Bon. — Arbre à bois gros et court, très fertile et prompt au rapport.

23 décembre.

POIRE BEURRÉ DE NAGHIN (du jardin de la Société). — Fruit gros, ovoïde tronqué. — Peau fine, jaune soufre, unicolore. — Chair blanche, demi-fine, tendre, assez juteuse, bien sucrée, faiblement aromatisée. — Serait un bon fruit s'il allait, comme on le dit, fin d'hiver.

25 décembre.

POIRE AUGUSTE DROCHE (du jardin de la Société). — Fruit moyen, turbiné. — Peau un peu sèche, jaune d'or, lavée de carmin et granitée de roux. — Chair demi-fine, non fondante mais très tendre, suffisamment juteuse, bien sucrée et relevée. — Fruit bon.

LISTE

des Principales Espèces d'Arbres et Arbrisseaux fruitiers

ET AUTRES VÉGÉTAUX D'AGRÉMENT

ACTUELLEMENT CULTIVÉS AU JARDIN DE LA SOCIÉTÉ

pour donner des Greffons, des Boutures et des Plants

aux Amateurs Membres participants.

(Suite.)

CHAPITRE II

ROSIERS

Abel Carrière.	Duchesse d'Auerstadt.
Albane d'Arneville.	Duchesse de Cambacérés.
Anna Diesbach.	Duchesse of Albany.
Antoine Mouton.	Edouard Morren.
Auguste Mie.	Eugénie Guinoisseau.
Augustine Allen.	Emile Bardiaux.
Blanche Durschmith.	Etincelante.
Blanche Moreau.	Félicité et Perpétue.
Blanqui.	Général Jacqueminot.
Belle Ivryenne.	Grifferaie.
Captain Christy.	Gloire de Margottin.
Catherine Soupert.	Gloire des Polyanthas.
Caroline Testout.	Gloire de Dijon.
Charles Verdier.	Henri de Vilmorin.
Clara Cochet.	Henri Brichard.
Coquette de Lyon.	Hermosa.
Comtesse de Paris.	Her Majesty.
Comtesse de Turenne.	John Hopper.
Clotilde Soupert.	Jules Margottin.
Commandant Beaurepaire.	Julius Finger.
Christian Putner.	La France.
Deuil de Paul Fontaine.	La Reine.
Directeur Alphan.	Laurette Messimy.

Louise Odier.	Péonia.
Madame de Vatry.	Perle d'Or.
Madame Bérard.	Polyantha.
Madame Pierre Oger.	Professeur Jolibois.
Madame Gabrielle Luiset.	Provins panaché.
Madame Isaac Pereire.	Reine des Iles Bourbon.
Madame Bernutz.	Reine Marie-Henriette.
Madame Boll.	Rugosa Rubra.
Madame Charles Boutmy.	Rugosa Marcel Lozet.
Madame Jules Grévy.	Salet.
Madame Paul Marmy.	Sombreuil.
Maman Cochet.	Socrate.
Manetti.	Souvenir de La Malmaison.
Marie Acary.	Souvenir de la Reine d'Angleterre.
Marguerite Dickson.	Souvenir de David d'Angers.
Marie d'Orléans.	Souvenir d'Arthur de Sental.
Marie Pavie.	Souvenir du Rosiériste Gonod.
Marie Fitz William.	Thérèse Levet.
Magna Charta.	Triomphe de l'Exposition.
Maurice Rouvier.	Triomphe de Pernet père.
Monsieur Boncenne.	Ulric Bruner.
Monsieur Désir.	Violette Bouyer.
Monsieur Tillé.	Waban.
Monsieur Cochet.	William Evergreen.
Œillet panaché.	William Francis Benett.
Oscar Roi de Suède.	William Allen Richardson.
Paxton.	Zéphirine Drouin.
Panachée d'Angers.	
Paul Néron.	

NOTA. — Ajouter à la liste publiée au Bulletin de Décembre :
Pomme Boston Russett.

Prune Vinet.

A la liste des Poiriers, lire *Beurré Riha* au lieu de *Beurré Kiha*.

APICULTURE

Travaux du mois de Février.

Les travaux de février et janvier, dans le rucher, sont à peu près les mêmes. — Nourrir rapidement les colonies nécessiteuses; pas de nourriture liquide surtout. — Déplacer les ruches; plus tard deviendrait dangereux. — Mettre à portée des abeilles de l'eau salée. — Continuer la préparation du matériel.

ALF. HARDRET.

ACADEMIE DES SCIENCES

28 Novembre 1898.

M. Bonnier rend compte des recherches exécutées par deux de ses élèves, MM. Théodoresco et Coupin, qui ont découvert que les substances anesthésiques (éther, chloroforme, etc.) s'opposent à la formation de la chlorophylle. On pourra ainsi obtenir, en pleine lumière, des plantes décolorées analogues à celles qui se produisent dans les cultures à l'obscurité.

Comme corollaire à cette action des anesthésiques sur la végétation, on lit dans la *Revue Scientifique* qu'il résulte d'expériences faites par M. Townsend, que l'éther agit également sur la germination des graines enfermées dans des chambres hermétiquement closes, en présence de solution d'éther. A 1 % la solution retarde seulement la croissance de la plantule. Au-delà, retard de la germination, proportionnellement à la quantité d'éther. L'aptitude à germer n'est pas détruite, même à 10 %, car elle se manifeste hors de la présence de la solution.

Il y a là une analogie avec les organismes animaux qui jette un jour nouveau sur la physiologie végétale.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Multiplication des Pelargonium zonale et inquinans. —

Un mode de multiplication qui, sans être nouveau, mérite d'être signalé à l'attention des jardiniers pour les nombreux avantages qu'il fournit, est celui que nous suivons depuis quelques années et avec lequel nous avons toujours obtenu une reprise de 90 à 95 %.

Il consiste à arracher à l'automne, et avant que les gelées ne les aient trop endommagés, les pieds de géraniums qui ont servi à l'alimentation des corbeilles, et à mettre six à dix de ces plantes par pots de 16 à 18 centimètres de diamètre, en enlevant toutes les feuilles. On raccourcit un peu les racines, sans toucher aux tiges, puis on rentre les pots dans une serre chaude ou une serre tempérée; si la place manque sur les banquettes, on peut les placer dessous, le long des tuyaux de chauffage.

Les plantes rentrées en serre chaude ne tarderont pas à émettre de jeunes bourgeons (ce qui a lieu généralement de fin décembre à janvier). Aussitôt que les bourgeons ont quelques centimètres de long, on les sépare des pieds-mères en les écartant avec les doigts, ou, si l'on préfère se servir d'un greffoir, on devra couper les boutures à leur point d'insertion, afin de leur conserver un peu de talon, ce qui favorise beaucoup la reprise. On les pique dans le sable de la banquette d'une serre, espacés de 2 ou 3 centimètres sur les lignes et de 5 à 6 centimètres entre les lignes.

On peut également se servir de godets dans lesquels seront piquées six à huit boutures; ces godets sont ensuite enterrés sur la banquette. Mais, qu'il s'agisse du bouturage en godets ou sur la banquette, il importe, pour que la reprise soit certaine, de ne couper aucunes feuilles, pas même celles de la base, surtout si ces boutures sont placées en serre tempérée-froide où le terme oscille, en hiver, entre 4 et 8°. On sait que

les feuilles sont des organes essentiels pour la vie des végétaux, et, selon nous, c'est dans la conservation des feuilles que réside l'excellence de ce procédé de multiplication : des expériences comparatives nous ont fixés complètement sur ce point.

Au fur et à mesure que de nouvelles boutures se développent sur les vieux pieds, on les détache et on les traite comme il vient d'être dit plus haut. On peut bouturer ainsi depuis janvier jusqu'au commencement d'avril.

Dès que les boutures sont racinées, elles sont rempotées en godets et passées sur couche. On pince quelques jours après, de façon à avoir des plantes bien ramifiées.

Les plantes provenant des bouturages opérés pendant l'hiver se développent avec plus de vigueur et forment des corbeilles plus compactes que les plantes bouturées au mois d'août et de septembre.

(*L'Horticulture nouvelle*).

*
* *

Utilisation culinaire du topinambour. — Beaucoup de personnes méjugent la qualité culinaire des tubercules de cette plante agricole : on les trouve trop mous, trop fades, trop aqueux, etc. Evidemment ils ne valent pas les pommes de terre, mais la manière de les préparer y est pour quelque chose, et ce vieux proverbe : « La sauce fait avaler le poisson » est parfaitement applicable en la circonstance.

Ceux qui cultivent cette composée seront sans doute bien aises d'apprendre qu'ils ont sous la main matière à un excellent plat, qui, sans plus de frais, peut varier les apports trop fréquents pendant l'hiver de pommes de terre sur la table.

Au lieu de bouillir ou cuire en ragoût les topinambours, comme on fait généralement, il faut les faire frire tout comme les pommes de terre ; mais, au lieu de les couper en tranches minces, il faut en faire des petits cubes, des dés, comme

disent les cuisinières, afin que l'intérieur reste tendre. Si l'on veut prendre la peine de plonger, au préalable, ces dés dans de la pâte à frire et de les jeter ensuite dans la graisse bouillante, on en obtient un plat délicieux, à notre goût du moins, et à celui des personnes qui connaissent ce mode de préparation ; on ne croirait jamais manger du vulgaire topinambour.

De plus, ce mets est léger, moins farineux, moins rassasiant et plus digestif que la pomme de terre.

(*Agriculture Nouvelle*).

*
* *

Criocères. — Les criocères sont des insectes ailés longs de 6 millimètres environ, de deux variétés différentes : l'un rouge, l'autre plus plat, de couleur verdâtre, apparaissant dans le courant de mai. Ils se nourrissent des jeunes asperges, en attendant qu'ils puissent monter aux branches pour y déposer leurs œufs, très nombreux qui, au bout de quinze jours, donnent naissance à des larves. Celles-ci, en se nourrissant des jeunes branches d'asperges, grossissent rapidement, puis se laissent tomber à terre, se transforment en nymphes et, au printemps suivant, en insectes parfaits.

Sensible au moindre bruit et à la plus légère secousse, le criocère se laisse tomber sur le sol et disparaît dans les moindres fentes où il est difficile de le saisir. Un bon moyen de s'en débarrasser consiste à prendre un entonnoir de cave en fer blanc, armé d'un petit récipient également en fer-blanc dans lequel on verse une petite quantité de pétrole additionné d'eau et, au lever et au coucher du soleil, on secoue les tiges d'asperges dans l'entonnoir. Les insectes tombent dans l'entonnoir, puis dans le récipient, où ils sont asphyxiés. On renouvelle l'opération jusqu'à destruction complète. On peut aussi, au lieu d'un récipient, se servir d'un sac en toile qu'on plonge ensuite dans l'eau bouillante.

Quant aux larves, beaucoup plus redoutables que l'insecte

parfait, on s'en débarrasse avec du jus de tabac à 22° beaumé à raison de 4 litre par 20 litres d'eau qu'on injecte avec le pulvérisateur.

* *

Cicatrisation des plaies des arbres. — D'après M. Dachy, l'acide chlorhydrique (esprit de sel) donne d'excellents résultats pour la destruction du puceron lanigère. Il est plus efficace, paraît-il, et surtout moins dangereux que le pétrole; aussi l'emploie-t-il de préférence. « On connaît les mœurs du puceron lanigère, dit M. Dachy; or, quel ne fut pas mon étonnement, en remarquant, après un premier essai, que toutes les plaies lavées avec l'acide muriatique étaient non seulement débarrassées de l'insecte, mais que sous son influence la cicatrisation s'opérait facilement.

De nombreuses expériences ont permis à M. Dachy de reconnaître que l'acide muriatique employé seul n'a pas d'effet s'il pleut après l'emploi, et que la trop grande sécheresse provoque une évaporation trop prompte. Il a imaginé d'associer l'acide à l'onguent de Saint-Fiacre, en prenant de la terre argileuse compacte, mélangé avec une égale quantité de bouse de vache, le tout délayé avec de l'acide, de manière à obtenir un liquide pouvant être étendu au pinceau, mais plutôt épais que trop clair. Il suffit, pour appliquer le remède, de nettoyer les plaies en mettant à vif les parties intactes et de les badigeonner.

* *

Limaces. — Mon potager, situé tout près d'une rivière, était annuellement dévasté par ces charmants (?) Gastéropodes. Je ne sais où j'ai lu, il y a deux ans, que des planchettes enduites en dessous d'un corps gras quelconque avaient la faculté d'attirer les limaces, limaçons, etc. Mon jardinier eut vite découpé une vieille caisse, en morceaux de 20 cent. × 20 cent. environ. Une couche de saindoux (inutile qu'elle soit épaisse) râclée sur la face inférieure et les plan-

ches, disposées à trois ou quatre mètres l'une de l'autre sur le sol, me donnent deux fois par jour une abondante récolte de limaces, même microscopiques, que l'on détruit dans un vase contenant du pétrole. La récolte du matin est la plus abondante; mais celle de six heures du soir est encore utile, parce qu'elle permet de remettre la planche en bon état si le soleil l'a trop caressée.

Dans les serres, aussitôt qu'une limace est signalée, la petite planche fait son apparition, et il est bien rare que l'animalcule ne soit capturé le lendemain matin.

G. HENROZ.

(Bulletin de la Société horticole du Loiret.)

* *

Les Fraisiers remontants à gros fruits. — Il n'est pas utile d'insister sur les caractères physiques du Fraisier *Saint-Joseph*, le feuillage est d'un faible développement, mais abondant, ramassé et d'une teinte foncée, qui indique la grande vigueur de la plante. Les hampes florales sont relativement courtes et se développent obliquement par rapport à la surface du sol, plutôt qu'elles ne se dressent au-dessus du feuillage. C'est un des motifs pour lesquels il est plus utile, dans le cas de cette variété, que pour beaucoup d'autres, de soutenir les fruits au moyen de supports, et de les soustraire ainsi au contact du sol.

Les fruits, bien colorés, de volume médiocre quand on les laisse tous se développer, ont la chair rouge, très sucrée, fondante et parfumée. La qualité du fruit a beaucoup d'analogie avec celle de la Fraise *Vicomtesse Héricart de Thury* (la *Ricart*, comme on dit, par abréviation, à la Halle de Paris, où elle tient le premier rang dans l'estime des gastronomes).

HENRY L. DE VILMORIN.

(Revue horticole).

Observations faites dans la commune de Borest
pendant les mois de

NOVEMBRE 1898				DÉCEMBRE 1898			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1	—	16.1	8.3	1	—	5.2	1.4
2	—	17.1	8.6	2	0 ^m 2	6.2	1.1
3	—	17	8	3	—	5	3.2
4	3 ^{mm} 2	17.2	7.5	4	—	8.3	3.9
5	—	19	5.3	5	—	12	5
6	—	20.3	5.4	6	—	11.4	-0.6
7	—	21	4.3	7	—	10.3	3
8	—	20.3	-1.3	8	0 9	10.4	3.8
9	—	20.2	3.2	9	7 4	10.6	2.5 ⁽²⁾
10	—	19.4	4.3	10	2	10.5	2.9
11	—	18.5	5	11	—	10.9	3.4
12	—	17.2	4.3	12	—	11.4	4
13	—	15.3	4.8	13	—	11	5 ⁽³⁾
14	—	11.2	4	14	2 5	9.5	0.1
15	—	11.4	3.9	15	—	9.4	0
16	—	11.7	4.2	16	—	9	0.4
17	—	11.9	5	17	—	9.2	0.6
18	—	11	5.3	18	—	9.9	1
19	—	11.1	5	19	—	8.7	0.5
20	—	10.4	5.5	20	—	5	-3
21	—	10.2	5.1	21	—	4.9	-4
22	3 6	10	4.9	22	—	4	-8
23	8 8	10.5	5.9	23	—	4	-10.4
24	5 4	9.8	5.1	24	—	5	-9.4
25	—	9.7	5.2	25	—	5.5	-8.5
26	—	9.5	5.4	26	—	5.1	-6.5
27	3 2	9	5.1	27	—	5	0
28	6 4	8.4	5	28	—	(¹)	0.5 ⁽²⁾
29	12 3	8.1	3.2	29	2 3	—	4.5 ⁽²⁾
30	3 2	8	2	30	9 6	—	5.5 ⁽²⁾
31	—	—	—	31	—	—	4 ⁽⁴⁾
Total	46 ^m 1	M ^m		Total	24 ^m 9	M ^m	M ^m

(¹) Thermomètre brisé par la tempête. — (²) Tempête. —
(³) Brouillard. — (⁴) Tempête (neige le soir).

Dix premiers jours de mai, moyenne : 18.6. — Dix premiers
jours de juin : 23°. — Dix premiers jours de novembre : 18.7.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER 1899

Taille des diverses espèces fruitières.

- Barbery :* Jeudi 2, à 11 heures, chez M. Camille Boucher.
Senlis : Dimanche 5, à l'issue de la séance, au jardin.
Vineuil : Jeudi 9, à 2 heures, chez M. Ferraud.
Crépy : Dimanche 12, à 2 heures, à l'école des garçons.
Betz : Jeudi 16, à 2 h. 1/2, à la mairie.
Pont-Ste-Maxence : Dimanche 19, à 2 heures, à la mairie.
Nanteuil : Jeudi 23, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.
Creil : Dimanche 26, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

A VENDRE OU A LOUER

A PONT-SAINTE-MAXENCE

PLUSIEURS MAISONS

*avec bâtiments, terrains propres à la petite culture et au jardinage,
et faciles à transformer en habitations d'agrément.*

Sources d'eaux vives.

S'adresser à M. Conin, à Pont.

Senlis. — Imp. Nouvian.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.